Jégard Créatis

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Léo Jégard & Associés
23 rue du Clos d'Orléans
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. +33 1 48 73 69 91
bienvenue@jegardcreatis.com

5 rue du Havre - 75008 Paris
SAS au capital de 157 840 €
APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
www.jegardcreatis.com

DIFFERENCE

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

PrimeGlobal

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER
Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association France ALZHEIMER et MALADIES APPARENTEES - Union Nationale des Associations Alzheimer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes combinés, et notamment la note « Périmètre de combinaison » relative à la non prise en compte, dans le périmètre de combinaison, des comptes d'associations départementales.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, et en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par les entités intégrant la combinaison des comptes, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note de l'annexe relative au commentaire du CROD et CER, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 mai 2022.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	38 952	30 724	8 229	34 758
Autres immobilisations incorporelles	90	90		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 360 680	49 046	1 311 634	1 360 680
Constructions	12 976 960	1 972 980	11 003 980	11 301 461
Installations techniques, matériel et outillages industriels	35 371	29 342	6 028	7 583
Autres immobilisations corporelles	2 141 972	1 531 583	610 389	739 378
Immobilisations corporelles en cours	6 000		6 000	24 968
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 488 034	93 833	4 394 200	5 004 944
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	247 698		247 698	240 034
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 104		63 104	101 123
TOTAL I	**21 358 861**	**3 707 598**	**17 651 263**	**18 814 930**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours	29 590		29 590	31 875
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	468 032	56 331	411 701	286 846
Créances reçues par legs ou donations	2 600 972		2 600 972	3 247 797
Autres	1 310 529		1 310 529	1 272 548
Valeurs mobilières de placement	1 406 435		1 406 435	1 386 747
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	32 764 110		32 764 110	31 580 599
Charges constatées d'avance	157 272		157 272	122 474
TOTAL III	**38 736 939**	**56 331**	**38 680 609**	**37 928 887**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**60 095 800**	**3 763 929**	**56 331 871**	**56 743 817**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 075 632	2 922 683
Fonds propres complémentaires	250 624	1 038 852
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	22 234 602	21 564 746
Réserves pour projet de l'entité	1 794 314	1 544 656
Autres réserves		
Report à nouveau	6 608 030	6 669 018
Excédent ou déficit de l'exercice	508 557	1 324 790
Situation nette	**35 471 759**	**35 064 745**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	253 217	216 917
Provisions règlementées		
TOTAL I	**35 724 976**	**35 281 662**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 956 686	6 776 538
Fonds dédiés	3 039 181	2 380 989
TOTAL III	**8 995 867**	**9 157 527**
Provisions		
Provisions pour risques	548 247	558 818
Provisions pour charges	38 074	45 768
TOTAL IV	**586 321**	**604 586**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 973 790	5 402 514
Emprunts et dettes financières diverses	93 790	30 690
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	931 586	1 039 636
Dettes des legs ou donations	1 192 005	1 529 028
Dettes fiscales et sociales	879 038	1 001 192
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 817 265	2 586 329
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	137 234	110 653
TOTAL V	**11 024 708**	**11 700 042**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**56 331 871**	**56 743 817**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	511 448	526 838
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 502 041	771 896
- dont parrainages	27 012	17 998
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 263 638	5 891 704
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	6 780 281	6 342 085
Mécénats	1 239 925	1 045 741
Legs, donations et assurances-vie	9 107 030	5 629 791
Contributions financières	-5 468	16 907
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	559 050	341 235
Utilisations des fonds dédiés	435 964	766 523
Autres produits	136 815	61 223
TOTAL I	**25 530 724**	**21 393 945**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	129 201	90 224
Variation de stocks	2 574	-545
Autres achats et charges externes	11 060 901	9 078 988
Aides financières	1 889 358	1 494 297
Impôts, taxes et versements assimilés	343 994	332 084
Salaires et traitements	5 165 818	5 373 406
Charges sociales	1 664 954	1 750 492
Dotations aux amortissements et dépréciations	650 056	657 649
Dotations aux provisions	334 234	516 045
Reports en fonds dédiés	1 249 543	910 401
Autres charges	415 626	85 085
TOTAL II	**22 906 259**	**20 288 127**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**2 624 466**	**1 105 818**
Produits financiers		
Produits financiers de participation	47 388	41 238
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**47 388**	**41 238**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	75 285	42 455
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**75 285**	**42 455**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-27 896**	**-1 216**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**2 596 570**	**1 104 602**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	54 772	171 273
Sur opérations en capital	51 681	207 227
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	**106 452**	**378 500**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	164 179	121 509
Sur opérations en capital	2 028 379	33 815
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	**2 192 558**	**155 324**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-2 086 106**	**223 175**
Participation des salariés aux résultats **VII**		
Impôts sur les bénéfices **VIII**	**1 906**	**2 987**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**25 684 565**	**21 813 683**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**25 176 008**	**20 488 893**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**508 557**	**1 324 790**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	134 059	145 708
Bénévolat	5 287 768	3 698 814
TOTAL	**5 421 827**	**3 844 522**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		145 708
Prestations en nature	134 059	
Personnel bénévole	5 287 768	3 698 814
TOTAL	**5 421 827**	**3 844 522**

Annexe

PERIMETRE DE COMBINAISON

Ces comptes représentent les comptes combinés de l'Union Nationale France Alzheimer.
Le périmètre de la combinaison est constitué par l'ensemble des entités qui ont entre elles un lien de combinaison ou qui sont soit combinées entre elles, soit consolidées par l'une ou plusieurs des entités combinées.
L'entité combinante est **l'UNION NATIONALE FRANCE ALZHEIMER, 11 rue Tronchet - 75008 Paris.**
La liste des entités combinées est présentée au paragraphe V en fin des règles et méthodes.

NB : En 2021, les associations FA671 et FA973 ne font pas partie des comptes combinées, bien qu'elles ne soient pas exclues du périmètre.

DUREE DE LA CONVENTION DE COMBINAISON

Les conventions sont conclues pour une durée minimum de trois ans. Elles se renouvellent par tacite reconduction tous les trois ans pour une durée équivalente, sauf dénonciation telle que prévue à l'article 8 des conventions de combinaison.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2021 présente un total bilan avant affectation de 56 331 871 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un excédent de 508 557 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et suivants, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Faits pertinents affectant les comptes.

Compte tenu de la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020, l'OMS a reconnu l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et la situation pandémique le 11 mars 2020. L'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée qui existait avant la clôture.

L'événement Covid-19 et ses conséquences sur la situation financière, le patrimoine et le résultat, constituent un fait pertinent (PCG art. 810-1) qui doit être mis en évidence dans les comptes annuels, les comptes consolidés et les comptes et situation intermédiaires volontaires ou obligatoires établis à compter du 1er janvier 2020.

L'approche retenue pour la mise en évidence des impacts du Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat présentés ci-avant est l'approche ciblée.

Les impacts liés au Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat sont difficilement appréciables et apparaissent limitées.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Coproductions et site internet 5 ans
- Constructions 40 ans
- Agencements des constructions 15 ans
- Aménagements divers 10 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 3 à 10 ans

Les bureaux de l'association consolidante située au 11 rue Tronchet à Paris (75008) ont été acquis pour un montant de 12 205 K€ et ont été décomposés de la façon suivante :
- Terrain : 1 220,5 K euros (soit 10 %)
- Structure : 8 543,5 K euros (soit 70%)
- Agencement, instal. divers : 2 441 K euros (soit 20%)

La répartition par durée d'amortissement se décline comme suit :
- Structure 40 ans
- Agencement, instal. divers 20 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Au 31/12/2021, aucun élément de l'actif immobilisé n'a fait l'objet de dépréciation.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association est membre du groupement pour la gestion des collections de tissus constituées à des fins de recherche neurologiques, Groupement d'intérêt Economie (GIE) constitué sans capital. (2,7 K euros)

3.2. Stocks

Les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Au 31/12/2021, le stock s'élève à 29,5 K euros. Aucune provision n'a été constatée au cours de l'exercice.

3.3. Créances (cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

3.4. Fonds Propres

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2020 : 35 281 662 euros
- Résultat Exercice au 31/12/2021 : 508 557 euros
- Fonds propres au 31/12/2021 : 35 724 976 euros

Les subventions d'investissement octroyées à l'entité sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

3.5. Provision pour risques et charges (cf. tableau joint)

Des provisions pour risques et charges ont été constituées à la clôture de l'exercice à hauteur de 586 K euros

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

- Au 31/12/2021, le montant des provisions pour risques s'élève à 548,2 K euros et correspond à hauteur de 457,9 K euros à un risque sur deux legs.

- Le montant des provisions pour charges s'élève à 38 k euros et correspond à la provision pour indemnités de fin de carrière.

3.7. Fonds dédiés et reportés (cf. tableau joint)

- Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être totalement utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 3 039 K euros
- La partie des ressources de legs et donations constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée en "fond reportés liés au legs ou donation"

Les fonds reportés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 5 957 K euros

3.8. Emprunts

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits s'élèvent à 4 973,7 K euros et concernent :
- des emprunts dont 4 590 K euros pour l'Union Nationale auprès du CRCM Paris en 2017 soit deux emprunts contractés en 2017 (2 300 K euros et 3 700 K euros au taux d'intérêt de 1,5%) afin de financer l'acquisition des bureaux.

3.9. Contributions volontaires en nature (cf. tableau joint)

Les contributions en nature portés au pied du compte de résultat concernent la valorisation :

- des prestations publicitaires pour 134 K euros
- du bénévolat pour 5 288 K euros.

3.10. Dettes (cf. tableau joint)

3.11. Détails des autres produits et des autres charges

Le poste "Autres produits" s'élève à 169 K euros et concerne des produits divers de gestion.

Le poste "Autres charges" s'élève à 415 K euros et concerne principalement des pertes sur créances et diverses charges de gestions courante, dont le remboursement d'une quote-part de subvention antérieure non utilisée pour 337 K euros. Ce remboursement avait fait l'objet d'une provision, l'opération n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice.

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

	Personnel salarié 2021	Personnel salarié 2020
Cadres	19	24
Agents de Maîtrise	14	14
Employés	5	4
Contrat de professionnalisation		
Total UNFA	38	42
Total Associations combinés	148	110
Total Effectif en ETP	186	152

4.2. Régime fiscal

L'Union Nationale des Associations France Alzheimer n'est pas assujettie aux impôts de droit commun (impôt sur les sociétés, TVA et contribution économique territoriale) compte tenu de sa gestion désintéressée et du caractère non concurrentiel de ses activités.
Toutefois, certaines activités non prépondérantes revêtent un caractère lucratif créant ainsi un secteur d'activité distinct pour lequel une liasse fiscale modèle 2065 est établie.

4.3. Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération totale versée aux dirigeants est la suivante :

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération.
Le Président bénévole de l'association fait partie des 3 hauts cadres dirigeants. Les deux plus hauts cadres dirigeants salariés de l'Association ont perçu en 2021 une rémunération globale brute de 138 850 euros.

4.4. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'Union et de la combinaison des comptes de l'exercice sont de 76 K euros TTC.

4.5. Bourses d'études d'équipes

Dans le cadre du développement des bourses d'équipes, le Conseil d'Administration a attribué une enveloppe de 1 168,7 K euros au titre de 2021 portée dans les "aides financières".

4.7. Garanties et Cautions

- Bon de caisse séjour vacances pour 30 K euros
- Les deux emprunts contractés par l'Union Nationale avec le CRCM sont assortis de privilèges de prêteur de denier en premier rang consentis sur l'immeuble à hauteur respective de 2 300 K euros et 3 700 K euros en principal, intérêts et en cas de retard à 3% en plus, frais et accessoires.

4.8. Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont été affectées par le COVID 19 depuis le premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2022. L'entité, compte tenu du caractère persistant de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

V. ENTITES COMBINEES

N°ASSO DPT	NOM	ADRESSE
FA021	France Alzheimer Aisne	2 avenue Thiers 2200 SOISSONS
FA031	France Alzheimer Allier	1/3, Rue Berthelot 3000 MOULINS
FA041	France Alzheimer 04	37 rue Chacundier 4100 MANOSQUE
FA051	France Alzheimer 05	5/7 Impasse de Bonne 05000 GAP
FA061	France Alzheimer 06	5, avenue Béatrix 06100 NICE
FA071	France Alzheimer Ardèche	7 rue Denis Papin 7200 AUBENAS
FA091	France Alzheimer Ariège	9 avenue Jean Monnet 9000 FOIX
FA101	France Alzheimer Aube	37, rue de la Halle 10400 NOGENT SUR SEINE
FA111	France Alzheimer Aude	21 bis, Cours Mirabeau 11100 NARBONNE

N°ASSO DPT	NOM	ADRESSE
FA121	France Alzheimer Aveyron	10 rue des Grillons 12340 BOZOULS
FA131	France Alzheimer Bouches du Rhône	Villa Rambot 13100 AIX EN PROVENCE
FA141	France Alzheimer Calvados	17 rue des boutiques 14000 CAEN
FA151	France Alzheimer Cantal	45 avenue de la République 15000 AURILLAC
FA161	France Alzheimer Charente	60 route de Saint Jean d'Angely 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
FA171	France Alzheimer Charente-Maritime	116 cours Paul Doumer 17100 SAINTES
FA181	France Alzheimer 18	Maison des Associations 18000 BOURGES
FA191	France Alzheimer Corrèze	50 rue du Colonel Vaujour 19100 BRIVE
FA201	France Alzheimer Corse	KM5 - route de Mezzavia 20090 AJACCIO
FA211	France Alzheimer Côte d'Or	Parc des Grands Crus 21300 CHENOVE
FA222	France Alzheimer Côtes d'Armor	1 rue Alain Colas 22950 TREGUEUX
FA232	France Alzheimer Creuse	37 rue de Verdun 23110 EVAUX LES BAINS
FA241	France Alzheimer Dordogne	2, rue Emile Counord 24100 BERGERAC
FA262	France Alzheimer Drôme	42 C avenue des Langories 26000 VALENCE
FA271	France Alzheimer 27	26 boulevard Jules Ferry - BP 226 27400 LOUVIERS
FA291	France Alzheimer 29	212, rue Jean Jaurès 29200 BREST
FA301	France Alzheimer Gard	11, Place du Calvaire 30320 MARGUERITTES
FA311	France Alzheimer 31	5, rue du Chairedon - Place Olivier 31300 TOULOUSE
FA321	France Alzheimer Gers	56, avenue des Pyrénées 32000 AUCH
FA331	France Alzheimer Gironde	52 rue des Treuils 33082 BORDEAUX CEDEX
FA341	France Alzheimer Hérault	3, rue Pagézy 34000 MONTPELLIER
FA351	France Alzheimer Ille et Vilaine	8 B avenue de Moka 35400 ST MALO
FA362	France Alzheimer Y'ACQA 36	35 rue de Strasbourg 36000 CHATEAUROUX
FA371	Touraine France Alzheimer 37	9 Rue Raymond Poincaré 37100 TOURS
FA382	France Alzheimer Isère	18 allée de l'école Vaucanson 38100 GRENOBLE
FA391	France Alzheimer Jura	150 rue Regard 39000 LONS LE SAUNIER
FA401	France Alzheimer Landes	12 rue de la Ferté 40100 DAX
FA421	France Alzheimer Loire	32 rue du Mayollet 42300 ROANNE
FA431	France Alzheimer 43	18 route de Roderie 43000 AIGUILHE
FA441	France Alzheimer Loire Atlantique	8 rue Arsène Leloup 44100 NANTES
FA451	France Alzheimer Loiret	6-7 levée des Capucins 45650 SAINT JEAN LE BLANC
FA461	France Alzheimer 46	Espace Associatif Clément Marot 46000 CAHORS
FA471	France Alzheimer 47	55 bis avenue de la Marne 47520 LE PASSAGE
FA481	France Alzheimer Lozère	20 rue basse 48000 MENDE
FA491	France Alzheimer 49	4 Allée des Baladins 49000 ANGERS
FA501	France Alzheimer Manche	9 rue Daniel 50200 COUTANCES
FA511	France Alzheimer Marne	38 bis, rue de Courlancy 51100 REIMS
FA531	France Alzheimer Mayenne	17 rue de Rastatt 53000 LAVAL
FA542	France Alzheimer 54	Mairie de Pulnoy 54425 PULNOY

N°ASSO DPT	NOM	ADRESSE
FA551	France Alzheimer 55	17 Avenue Carcano 55200 COMMERCY
FA562	France Alzheimer Morbihan	47 rue Ferdinand Le Dressay 56002 VANNES CEDEX
FA573	France Alzheimer Moselle	4 ter, avenue de Lattre de Tassigny 57000 METZ
FA594	France Alzheimer Nord	Les Triades 59500 DOUAI
FA601	France Alzheimer Oise	35, Rue du Général Leclerc 60008 BEAUVAIS CEDEX
FA611	France Alzheimer Orne	52 boulevard du 1er chasseurs 61000 ALENCON
FA621	France Alzheimer Pas de Calais	Espace 2000 - Rue Basly 62530 HERSIN COUPIGNY
FA631	France Alzheimer 63	7 rue du Pré la Reine 63100 CLERMONT FERRAND
FA641	France Alzheimer 64	116 Avenue du Tonkin 64140 LONS
FA651	France Alzheimer 65 Hautes Pyrénées	Maison des associations de l'Arsenal 65000 TARBES
FA661	France Alzheimer Pyrénées Orientales	13, avenue du Palais des Expositions 66000 PERPIGNAN
FA671	Alsace Alzheimer 67	10 rue de Leicester 67000 STRASBOURG
FA681	France Alzheimer Haut-Rhin	57, bld de la Marne 68200 MULHOUSE
FA691	France Alzheimer Rhône	6 place Carnot 69002 LYON
FA711	France Alzheimer 71	4 rue Jules Ferry 71100 CHALON SUR SAÔNE
FA721	France Alzheimer Sarthe	28 rue de la Solitude 72000 LE MANS
FA731	France Alzheimer Savoie	11, avenue de Bassens 73011 CHAMBERY CEDEX
FA741	France Alzheimer Haute-Savoie	7, rue de la Gare 74000 ANNECY
FA751	France Alzheimer Paris	68, rue des Plantes 75014 PARIS
FA761	France Alzheimer 76	BP 4023 76610 LE HAVRE
FA771	France Alzheimer Seine et Marne	15 rue des prés 77310 SAINT FARGEAU PONTHIERRY
FA781	France Alzheimer Yvelines	Imm. Lagardere Rési. Grand Siècle 78000 VERSAILLES
FA791	France Alzheimer Deux-Sèvres	74 rue Alsace Lorraine 79000 NIORT
FA801	France Alzheimer Somme	9, rue de la 2ème DB 80000 AMIENS
FA811	France Alzheimer 81	5 rue amiral Galibert 81100 CASTRES
FA821	France Alzheimer 82	275 rue du Clos Maury 82000 MONTAUBAN
FA831	France Alzheimer Var	Le Palais de la Méditerranée BAT B 83000 TOULON
FA841	France Alzheimer Vaucluse	615 chemin des Petits Rougiers 84130 LE PONTET
FA851	France Alzheimer Vendée	33 rue Marcellin Berthelot 85000 LA ROCHE SUR YON
FA861	France Alzheimer Vienne	10, Rue Fief des Hausses 86000 POITIERS
FA881	France Alzheimer 88	15 ter, rue du Maréchal Lyautey 88000 EPINAL
FA891	France Alzheimer 89	38 rue des Mésanges 89470 MONETEAU
FA901	France Alzheimer 90	Cité des associations 90000 BELFORT
FA911	France Alzheimer Essonne	52 rue Louis Robert 91100 CORBEIL ESSONNES
FA921	France Alzheimer Hauts de Seine	94 avenue Achille Peretti 92200 NEUILLY SUR SEINE
FA931	France Alzheimer 93	17, Bld de l'Ouest 93340 LE RAINCY
FA941	France Alzheimer Val de Marne	4 rue du Maréchal Vaillant 94130 NOGENT SUR MARNE
FA971	France Alzheimer Guadeloupe	c/o M François Le Maistre 97180 SAINTE ANNE GUADELOUPE
FA973	France Alzheimer Guyane	BP 40397 97329 CAYENNE CEDEX
FA974	France Alzheimer Réunion	26 bis, rue des Ecoliers 97490 SAINTE CLOTILDE

ETAT DES IMMOBILISATIONS 2021

N° DE COMPTE	LIBELLE	VALEUR BRUTE DEBUT 2021	PERIMETRE	ACQUISITIONS	SORTIES	RECLASSEMENTS	VALEUR BRUTE FIN 2021
205000	CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES, LOGICIELS	87 419,49		771,79	49 148,87		39 042,41
211000	TERRAINS	1 360 680,00		-	-		1 360 680,00
213100	BÂTIMENTS	9 153 071,64		749 975,96	-		9 903 047,60
213500	AAI DES CONSTRUCTIONS	3 228 943,71		101 573,71	256 605,23		3 073 912,19
214000	CONSTRUCTIONS SUR SOL AUTRUI	458 633,13		-	458 633,13		-
215400	MATERIEL ET OUTILLAGE	34 626,38		960,00	215,85		35 370,53
218100	AAI DIVERS	888 585,53		5 799,23	92 923,14		801 461,62
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	220 473,43		28 518,58	11 747,40		237 244,61
218300	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	679 741,10		53 492,98	46 816,07		686 418,01
218400		430 982,96		14 853,26	28 988,19		416 848,03
231000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	24 968,04		-	18 968,04		6 000,00
240000	BIEN RECUS LEGS	5 104 108,71		3 093,00	671 667,24		4 435 534,47
242000	MOBILIERS RECUS LEGS	48 418,60		4 080,73	-		52 499,33
TOTAL		21 720 652,72 €	- €	963 119,24 €	1 635 713,16 €	- €	21 048 058,80 €
261000	TITRES DE PARTICIPATION	240 034,00		7 744,00	80,00		247 698,00
275000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	101 123,39		15 932,65	53 952,05		63 103,99
TOTAL		341 157,39 €	- €	23 676,65 €	54 032,05 €	- €	310 801,99
TOTAL		22 061 810,11	0,00	986 795,89	1 689 745,21	0,00	21 358 860,79

ETAT DES AMORTISSEMENTS 2021

N° DE COMPTE	LIBELLE	VALEUR BRUTE DEBUT 2021	PERIMETRE	DOT. EXERCICE	SORTIES	RECLASSEMENTS	VALEUR BRUTE FIN 2021
280500	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLESTERRAINS	52 661,19		3 653,32	25 590,71		30 723,80
280800				89,99	-		89,99
281000				34 908,16	455,43		34 452,73
281200				14 593,17	-		14 593,17
281310	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	682 950,38		558 234,11	-		1 241 184,49
281350	INST GENERALES, AGENCEMENTS CONSTRUCTIONS	725 785,08		191 530,07	242 081,31		675 233,84
281400	CONSTRUCTIONS SUR SOL AUTRUI	130 451,59		-	73 890,06		56 561,53
281540	INST TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGES IND	27 043,19		2 299,02	-		29 342,21
281800				5 116,52	276,43		4 840,09
281810	INST GENERALES, AGENCEMENTS DIVERS	496 445,91		33 427,78	36 010,99		493 862,70
281811				1 684,13	-		1 684,13
281820	MATERIEL DE TRANSPORT	200 112,26		8 841,80	22 654,79		186 299,27
281830	MATERIEL DE BUREAU ET INFO/MOBILIER	783 847,10		128 228,45	78 889,84	- 273 958,06	559 227,65
281840				35 592,36	23 881,39	273 958,06	285 669,03
	EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS			-	-		-
TOTAL		3 099 296,70	-	1 018 198,88	503 730,95	-	3 613 764,63

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges	558 818	334 233	352 499	548 247
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	45 768		7 694	38 074
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	**604 586**	**334 233**	**360 193**	**586 321**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations	147 583		53 750	93 833
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	48 512	7 819		56 331
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	**196 095**	**7 819**	**53 750**	**150 164**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**800 681**	**342 052**	**413 943**	**736 485**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		342 052	413 943	
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	63 104		63 104
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	48 112	48 112	
Clients, usagers et comptes rattachés	419 919	419 919	
Reçues sur legs ou donations	2 600 972	2 600 972	
Personnel et comptes rattachés	14 932	14 932	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 446	7 446	
Impôts sur les bénéfices	26 833	26 833	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	50 209	50 209	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 211 109	1 211 109	
Charges constatées d'avance	157 272	157 272	
TOTAL	**4 599 909**	**4 536 805**	**63 104**

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	4 973 790	806 341	744 525	3 422 924
Emprunts et dettes financières diverses		1 309	1 309		
Fournisseurs et comptes rattachés		931 586	931 586		
Dettes des legs ou donations		1 192 005	1 192 005		
Personnel et comptes rattachés		237 197	237 197		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		573 489	573 489		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		68 352	68 352		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées		92 481	92 481		
Autres dettes		2 817 265	2 817 265		
Produits constatés d'avance		137 234	137 234		
TOTAL		**11 024 708**	**6 857 259**	**744 525**	**3 422 924**

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	349 891	368 198
Dettes des legs ou donations	1 192 005	1 529 028
Dette fiscales et sociales	319 073	427 669
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	154 805	150 749
TOTAL	**2 015 774**	**2 475 644**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	111 106	41 869
Créances reçues par legs ou donations	2 600 972	3 247 797
Autres créances	1 210 764	1 065 869
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**3 922 841**	**4 355 535**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	137 234	110 653
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**137 234**	**110 653**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	157 272	122 474
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**157 272**	**122 474**

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés partenariats	2 027 068	1 234 681	500 780			2 760 969	
TOTAL	**2 027 068**	**1 234 681**	**500 780**			**2 760 969**	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés Legs donations	211 165		1 259		-162 344	47 562	
Dons manuels	142 756	115 661	27 766			230 651	
TOTAL	**353 921**	**115 661**	**29 025**		**-162 344**	**278 213**	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 380 989**	**1 350 342**	**529 805**		**-162 344**	**3 039 182**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Fonds reportés Legs	6 776 538	2 657 071	3 476 923	5 956 686
TOTAL	**6 776 538**	**2 657 071**	**3 476 923**	**5 956 686**
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	**6 776 538**	**2 657 071**	**3 476 923**	**5 956 686**

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	3 961 535		4 326 256		4 326 256
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	23 109 402		24 028 916		24 028 916
Report à nouveau	6 669 018		6 998 191	390 161	6 608 030
Excédent ou déficit de l'exercice	1 324 790				508 557
Situation nette	**35 064 745**		**35 353 363**	**390 161**	**35 471 759**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	216 917		772 885	519 667	253 217
Provisions règlementées					
TOTAL	**35 281 662**		**36 126 247**	**909 829**	**35 724 976**

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION UNION France ALZHEIMER 2021

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		**19 203 902**	**19 203 902**	**13 585 693**	**13 585 693**
1.1 Cotisations sans contrepartie				526 838	526 838
1.2 Dons, legs et mécénat		19 203 902	19 203 902	13 017 617	13 017 617
- Dons manuels	DON	7 311 842	7 311 842	6 342 085	6 342 085
- Legs, donations et assurances-vie	LEG	6 934 103	6 934 103	5 629 791	5 629 791
- Mécénat	MEC	4 957 957	4 957 957	1 045 741	1 045 741
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				41 238	41 238
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		**1 967 022**		**1 228 526**	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie				788 803	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	AUT	1 967 022		439 723	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	SUBV	**1 699 264**		**5 891 704**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	PROR	**660 725**		**341 235**	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	FDDR	**432 756**		**766 523**	**311 611**
TOTAL		**23 963 670**	**19 203 902**	**21 813 681**	**13 897 304**
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES		**13 202 974**	**11 746 301**	**13 565 762**	**8 264 464**
1.1 Réalisées en France		13 202 974	11 746 301	13 565 762	8 264 464
- Actions réalisées par l'organisme		4 751 082	4 751 082	3 838 495	3 677 280
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	CYCL	8 451 892	6 995 220	9 727 267	4 587 184
1.2 Réalisées à l'étranger		0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		**3 507 410**	**3 507 410**	**3 387 115**	**3 374 437**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	AGP	3 216 546	3 216 546	3 073 389	3 060 712
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	REC	290 864	290 864	313 725	313 725
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	FONC	**4 951 928**	**449 801**	**2 301 018**	**1 391 049**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	PROE	**477 758**		**316 625**	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	IMPO	**0**			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	FDDE	**1 315 043**	**1 313 043**	**918 374**	**867 353**
TOTAL		**23 455 113**	**17 016 556**	**20 488 893**	**13 897 304**
EXCEDENT OU DEFICIT		**508 557**	**2 187 346**	**1 324 788**	**0**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**5 428 757**	**5 428 757**	**3 844 522**	**3 844 522**
Bénévolat	5 294 698	5 294 698	3 698 814	3 698 814
Prestations en nature	134 059	134 059	145 708	145 708
Dons en nature	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	**0**		**0**	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**5 428 757**	**5 428 757**	**3 844 522**	**3 844 522**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**5 389 326**	**5 389 326**	**3 801 773**	**3 801 773**
Réalisées en France	5 389 326	5 389 326	3 801 773	3 801 773
Réalisées à l'étranger		0		0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	**32 017**	**32 017**	**32 290**	**32 290**
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**7 414**	**7 414**	**10 459**	**10 459**
TOTAL	**5 428 757**	**5 428 757**	**3 844 522**	**3 844 522**

CER UNION FRANCE ALZHEIMER 2021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS	Exercice 2021	Exercice 2020	RESSOURCES	Exercice 2021	Exercice 2020
1 - MISSIONS SOCIALES	11 746 301 €	8 264 464 €	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	11 746 301	8 264 464			
→ Actions réalisées directement	4 751 082 €	3 677 280 €	1.1 Cotisations sans contrepartie		526 638
→ Versements à d'autres organismes agissant en France	6 995 220 €	4 587 184 €	1.2 Dons, Legs et mécénat	19 203 902 €	13 017 617 €
1.2 Réalisées à l'étranger			- Dons manuels	7 311 842 €	6 342 085 €
→ Actions réalisées directement	0 €	0 €	- Legs, donations et assurances-vie	6 954 103 €	5 629 791 €
→ Versements à un organisme central	0 €	0 €	- Mécénats	4 937 957 €	1 045 741 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 587 410 €	3 374 437 €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		41 238
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 216 546 €	3 060 712 €			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	290 864 €	313 725 €			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	448 801 €	1 391 049 €			
TOTAL DES EMPLOIS	15 783 513 €	13 029 865 €	TOTAL DES RESSOURCES	19 203 902 €	13 585 893 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €		2 - REPRISES DES PROVISIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 313 043 €	967 353 €	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0 €	311 611 €
TOTAL GENERAL	17 096 556 €	13 897 304 €	TOTAL GENERAL	19 203 902 €	13 897 304 €
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT	19 133 204	19 678 944
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 187 346 €	
(-) Investissements - remboursement emprunt	377 501	166 140 €
(-) Investissements - amortissements	376 081	376 081 €
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'E	20 566 968 €	19 116 723 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EMPLOIS DE l'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 389 326	6 939 041	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	5 389 326	6 939 041	Bénévolat	5 294 698	6 368 986
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	134 059	605 821
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	32 017	23 247	Dons en Nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 414	12 518			
TOTAL	5 428 757	6 974 806	TOTAL	5 428 757	6 974 807

COMMENTAIRE CER COMBINE

En 2021, avec la réglementation comptable et l'apparition du CROD, nous avons maintenu la même méthodologie de l'année 2020 quant à l'emploi des ressources issues de la générosité du public.

Nous avons fait cette répartition en deux temps :

- La répartition effectuée sur les comptes de l'Union demeure inchangée.
- La répartition effectuée sur les comptes des structures départementales a été faite sur le reliquat du total des ressources perçues par la générosité du public, déduction faite de la répartition Union.
  Sur ce reliquat, nous avons appliqué un ratio calculé sur le total des CER des structures départementales pour arriver en 2021 à :
  - Missions Sociales : 74,80%
  - Recherche de fonds : 22,34%
  - Fonctionnement : 2,86%

1. Généralités

Le principe du CER repose sur une affectation des dons par type d'emploi pour que les donateurs puissent avoir une lecture directe de l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Le CER permet également de suivre les seules ressources collectées auprès du public par type d'emploi. Il est établi au terme d'un travail technique de retraitements permis par la mise en place d'une comptabilité analytique et de clefs de répartition des frais généraux. Les décisions de gestion prises afin de définir le périmètre des missions sociales de l'association et les clefs de répartition des dépenses de fonctionnement ont été prises et acceptées par les instances des associations réalisant la combinaison des comptes.

2. Emplois des ressources collectées auprès du public

Le total des ressources perçues en 2021 au titre de la générosité du public s'élève à 19 204 k€ soit 80% des ressources de l'année 2021 (23 964 k€). Elles sont constituées entre autres de 31% par des dons manuels (7 312 k€), de 29% par des legs et autres libéralités (6 934 k€) et de 21% par le mécénat (4 958 k€).
Les dépenses ayant bénéficié de ce financement représentent 17 017 k€, soit la totalité et se décomposent comme suit :

- Missions sociales réalisées en Frais : 11 746 k€ soit 69,02%
- Frais de recherche de fonds : 3 507 k€ soit 20,61%
- Frais de fonctionnement : 448 k€ soit 2,63%

Les 7,71% restants font partie des reports en fonds dédiés de l'exercice.

Ces dépenses financées par la générosité du public représentent 73% des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.

3. Emplois des ressources au niveau global du compte de résultat

Les emplois des ressources du compte de résultat, hors dotations aux provisions, engagements sur ressources affectées et détermination de l'excédent de l'exercice atteignent un montant de 21 662 k€. Ils sont ventilés de la façon suivante :

3.1 – Missions Sociales

Le total des dépenses Missions Sociales engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2021 est de 13 203 k€ dont 11 746 k€ financés par la générosité du public.
La part de générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 89%.
En 2021, France Alzheimer respecte de nouveau l'indicateur phare du monde associatif (70% Missions Sociales / 20% Recherche de Fonds / 10% Fonctionnement). La part affectable aux Missions Sociales enregistre une forte diminution en valeur comme en poids, à périmètre constant tout comme en intégrant les 3 nouvelles entités.

3.2 – La Recherche de Fonds

Le total des dépenses Recherche de Fonds engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2021 est de 3 507 k€ dont la totalité est financée par la générosité du public.
La part de la générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 100%.

3.3 – Les Frais de fonctionnement

Le total des dépenses Frais de Fonctionnement engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2021 est de 4 952 k€ dont 450 k€ sont financés par la générosité du public.
La part de la générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 9,09%.

3.4 - Synthèse et Evolution

	2019	2020	2021	Evolution € 2021/2020
	78 associations + UNFA	85 associations + UNFA	87 associations + UNFA	
Missions Sociales	18 185 717	13 565 762	13 202 974	-362788
	76,53%	70,46%	61%	
Recherche de Fonds	3 311 320	3 387 115	3 507 410	120295
	13,93%	17,59%	16%	
Fonctionnement	2 266 879	2 301 018	4 951 928	2301018
	9,54%	11,95%	23%	
Total	23 763 916	19 253 894	21 340 093	2086199

Evolution des Missions Sociales : l'année 2021 voit une légère chute de – 2,41% soit (-363 k€)

Evolution de la Recherche de Fonds : Ce poste est en légère augmentation par rapport à 2020 +3,55% soit (+ 120 k€).

Evolution des Frais de Fonctionnement : En 2021 les dépenses de fonctionnement enregistrent une augmentation par rapport à 2020 de 101% soit (+ 2 030 k€). Cette situation s'explique essentiellement par une nouvelle méthodologie de ventilation des dépenses des associations départementales combinantes.

Enfin, afin de refléter au mieux l'activité de France Alzheimer, il est important d'incorporer à l'analyse des dépenses 2021 par poste, les contributions volontaires en nature perçues par l'association. Ces dernières sont quasi toutes rattachables aux Missions Sociales de France Alzheimer pour un montant non négligeable (5 429 k€) elles concernent essentiellement la valorisation du bénévolat (5 389 k€) mais également les prestations en nature dont a pu bénéficier le réseau France Alzheimer (39 k€), notamment dans la cadre de créneau de diffusion offerte par des régies publicitaires.
Pour rappel, le réseau France Alzheimer fonctionne essentiellement grâce au bénévolat. Ce sont ainsi plus de 227 050 heures de bénévolats sur une base forfaitaire de 15€ / heure, qui lui ont permis d'assurer le bon fonctionnement des structures départementales et de l'Union en 2021. Ci-après le tableau synthétique intégrant cette valorisation de bénévolat et les contributions en nature.

	2021
	87 associations + UNFA
Missions Sociales	18 631 731
	69%
Recherche de Fonds	3 507 410
	13%
Fonctionnement	4 951 928
	18%
Total	27 091 069